

8^e Journée d'information et d'échange des bibliothèques de dépôt légal imprimeur

JBDLI 2019

vendredi 4 octobre 2019

Organisée conjointement par le ministère de la Culture et la Bibliothèque nationale de France
Belvédère, Tour 2, tour des Lois, (accès K1 en pied de Tour)

SYNTHESE

Atelier 2 : Les enjeux du signalement des documents traités en Recueils et des documents spécialisés.

**Animé par Valérie Louison-Oudot (BnF) et Florent Palluault (BDLI de Poitiers)
avec les interventions de Séverine Montigny (BHVP) et de Lucie Behr (BDLI de Nancy)**

1. Synthèse de l'Atelier 2

L'Atelier 2 s'est déroulé dans le cadre de la 8^{ème} Journée d'information et d'échange des bibliothèques de dépôt légal imprimeur. Il avait pour thématique : **les enjeux du signalement des documents traités en Recueils et des documents spécialisés.**

Il fut animé par Valérie Louison-Oudot, coordonnatrice scientifique du département de la Coopération en charge du réseau BDLI, Géraldine Camille (BnF/DLN) facilitatrice de la cellule innovation de la BnF et par Florent Palluault (BDLI de Poitiers) au titre de rapporteur de l'atelier.

Cette séance de travail fût conçue sous la forme d'un atelier participatif d'une durée de 1h45 répartie en 5 temps :

- 10 min d'introduction où fut présenté le déroulé de l'atelier dans son ensemble, distribuée une pochette outil (post-it et fiche mot-clé) à chacun des participants qui furent invités à se présenter avant l'embarquement pour le voyage « JBDLI19/A2 » (brise-glace de la valise)
- 45 min où les participants furent invités à une écoute active de 3 interventions (état des lieux sur la thématique abordée et retour d'expérience professionnelle) d'une durée de 15 minutes chacune :
 - ✓ **Valérie Louison-Oudot**(BnF)
 - ✓ **Lucie Behr** (BDLI de Nancy)
 - ✓ **Séverine Montigny** (BHVP)
- 20 min en plénière où les participants furent invités à partager 3 objectifs prioritaires pour leur établissement. Objectifs déterminés suite à leur écoute des dites interventions et exprimés sous forme de mot-clé inscrit sur un post-it.
- 20 min en sous-groupe pour engager une réflexion commune sur 2 objectifs principaux choisis en plénière en fonction des redondances rencontrées par objectif.
- 10 min pour la conclusion où fut souligné que l'atelier était court dans sa durée mais qu'il s'agissait de démontrer comment les acteurs du réseau BDLI pourraient au cours de l'année 2020 travailler ensemble pour redonner du sens à leur action et s'impliquer collectivement dans les transformations annoncées après l'entrée en vigueur du décret réformant le Livre III du code du patrimoine.

2. Résumé des 3 interventions

[Valérie Louison-Oudot](#) : Les enjeux des documents traités en Recueils et des documents spécialisés.

Entrées / rétrospectif : peut-on vraiment tout signaler ?

Plusieurs étapes de la réception jusqu'à la communication. Nécessaire de maîtriser ce flux.

Enjeux du signalement : 2020, année de transition (réforme Code Patrimoine). Documents traités en recueil. De par leur mode d'entrée (pas d'équivalent DLE ou quasiment) => documents naturellement patrimoniaux.

Mieux maîtriser la collecte. Réaliser un catalogage bref et succinct. Maîtriser le flux entrant.

Il est à noter que certaines bibliothèques ont choisi délibérément de conditionner et conserver leur rétrospectif en carton ne sachant plus de fait ce qui y est stocker et leur volumétrie.

2003-2020 :

2003 : groupe de travail Recueils (Mission scientifique BnF), en vue de la réforme de 2006 (passage de 4 à 2 DLE et 2 à 1 DLI). Parvenir à une collecte mieux maîtrisée et améliorer le signalement. La collecte était déjà très hétérogène.

Art. 131-4 CP : « les organismes dépositaires fixent les conditions de traitement... »

2005 : essai de convergence entre plan de classement BnF et BM Lyon

2013 : rapport IGB. P. 28 => recommandation pour un plan de classement homogène pour les éphémères non régionaux.

Juin 2018 : enquête / étude. Un effort particulier doit être fourni sur ces typologies documentaires.

Collecte inégale et traitement très hétérogène.

- Plans de classement trop généralistes /
- Marc / EAD ?
- A la pièce ou par lots ?

Pour les documents de nature régionale : suggestion d'un classement topographique : région / département / puis cadre de classement homogène.

Objectif : fournir un plan de classement pour chacune des BDLI.

[Lucie Behr \(Nancy\)](#) : Les éphémères du Dépôt Légal

Gestion par une seule personne du fonds local (Lorrain) et du DLI. La gestion des éphémères se fait à la BDLI de Nancy au fil de l'eau et pendant 3 semaines en été une activité plus intensive est consacrée à ce fonds.

Parti-pris de s'intéresser en toute priorité au local pour les monographies.

Idem pour les éphémères. Choix de faire un échantillonnage, qui est suffisant.

Rendre visibles tous ces documents.

2013 : plan de classement inspiré de Lyon, mais établi à partir du corpus existant. Attention traitement identique dans le même corpus des éphémères DLI et des éphémères collectés pour le fonds Lorrain mais non DLI.

Séparation stricte local / non-local.

Sujet lorrain : plan de classement de la documentation régionale

Sujet non-lorrain : rangement dans boîtes au n° d'enregistrement du DL. (+ par formats) / et pas d'autre traitement de signalement.

Plan de classement Lorrain : du général au particulier, du générique au spécifique ; zones concentriques autour de Nancy.

Trouver le bon dosage entre le temps à y mettre et le souhait de collecter davantage. Pragmatisme et choix à faire. //

Principes qui se heurtent entièrement à la loi, censée être égalitaire.

13 grands domaines divisés en 2 :

- Meurthe-et-Moselle
- 3 autres départements
- 26 boîtes de classement intermédiaire avant d'être transféré dans boîtes de conservation

Difficulté avec les documents qui peuvent potentiellement être classés en plusieurs endroits : faire des choix et s'y tenir.

Attention à ne pas établir des catégories trop spécifiques => rester sur des grands ensembles d'abord. Le spécifique doit être uniquement en bout de course.

Cas particulier : patrimoine et culture car énormément de documents => davantage de détails.



Tableaux Excel (pas SIGB)... pour préparer l'EAD. Ne pas en avoir peur ; « c'est fait pour ! ». Nécessaire pour valoriser, ce qui est impossible si on se contente d'un tableau Excel.

Objectif : Tapir. => structuration du plan de classement en EAD.

Du coup, le plan de classement est suffisant ; il est inutile de conditionner selon le classement. Il peut y avoir des contenus hétérogènes (au sein d'enveloppes) dans une même boîte. (seul exemple que je connaisse : PALME).

Séverine Montigny: Le signalement des éphémères à la BHVP

Cf. Boîte à outils fonds locaux et régionaux, article sur les éphémères. => avantages de l'EAD sur l'Unimarc.

BHVP (pas du DLI) : pas de contrainte du flux entrant. Collection qui est morte. Coll° créée au début du 20^e siècle ; enrichissement irrégulier ; volumétrie estimée : 550 000 documents, partiellement classés dans un cadre de classement thématique (160 séries thématiques qui fonctionnaient assez bien pour imprimés et manuscrits) utilisé dans tout l'établissement. Certaines séries pléthoriques ont été subdivisées.

Parfois, photocopies réalisées pour pallier les zones grises du classement.

Principes adoptés : pas de description à la pièce si on veut avancer sur le signalement.

Autre problématique : avoir des unités de communication pertinentes.

Recherche d'exemples auprès du groupe DLI-recueils de 2003. **Inspiré du plan de classement de Lyon, qui est le plus abouti.** Intérêt de l'information géographique et de l'organisation géographique des collections pour les lecteurs. Attention, ensembles hybrides (éphémères + coupures de presse découpées par les bibliothécaires). Choix de l'EAD : possible de décrire par lots ou à la pièce en fonction des besoins. On peut publier à différents stades du classement. On peut voir un document dans son contexte de production.

Problème : imprimés qui sont des multiples ; pas d'interaction avec les notices Unimarc d'autres exemplaires dans d'autres fonds / bibliothèques.

Autre écueil : outils de diffusion différents MARC/EAD jusqu'à récemment.

Numérisation : point d'attention ! un traitement pièce à pièce est nécessaire.

2.1 Plénière et séance de travail en sous-groupe

À la suite des 3 interventions les participants furent invités respectivement, en plénière, à soumettre 3 objectifs prioritaires pour leur établissement en les inscrivant sous forme de mots clés sur des post-it.

Voici la liste exhaustive des objectifs jugés prioritaires par les participants :

1. Plans de classement : local / général (7 post-it)
2. Signalement / EAD (7 post-it)
3. Échantillonnage (6 post-it)
4. Traiter le vrac (1 post-it)
5. Finir le classement rétrospectif (1 post-it)
6. Valorisation / visibilité / catalogue fédéré MARC/EAD (6 post-it)
7. Collecte volontaire locale (3 post-it)
8. Redistribuer le non-local ? (2 post-it)
9. Former / se former (1 post-it)
10. Se concerter au niveau national (4 post-it)
11. Référencement : Fichier national des entités (1 post-it)
12. Question des unités de communication / conditionnement (3 post-it)

Il fut retenu **2 objectifs jugés comme prioritaires pour l'ensemble des participants de l'atelier** :

- Plans de classement : local / général
- Échantillonnage

Suite à ce choix, les participants furent alors invités à se répartir en 2 sous-groupes l'un de 6 et l'autre de 10 personnes pour réfléchir sur l'un des deux objectifs dégagés en plénière.

Chaque sous-groupe avait 10 minutes pour exprimer individuellement sur des post-it roses les difficultés qu'ils rencontrent ou sont susceptibles de rencontrer pour mener à bien cet objectif. Ils furent ainsi amenés à définir ensemble **les difficultés les plus bloquantes**.

Dans un second temps d'une durée égale de 10 minutes, les participants furent invités à proposer des solutions pour résoudre cette difficulté et les inscrire sur des post-it vert.



Les experts qui ne représentaient pas une BDLI furent invités à partager leur expérience et commenter la pertinence des solutions de façon constructive. Une synthèse « in vivo » a été produite oralement par un des participants au terme de chaque activité en sous-groupe.

SOUS-GROUPE 1 :

Objectif : Plan de classement : local/général

- Difficultés :
 - Absence d'harmonisation et de rédaction des plans de classement dans le réseau BDLI
 - Comment choisir un plan de classement qui obtienne une approbation unilatérale du réseau ?
 - Passage d'un cadre de classement maison à un autre plan de classement
 - Que faire du rétrospectif ?
 - Espace et moyen pour sa mise en œuvre
- Solution :
 - Échange des pratiques, mutualisation des expériences pour réussir à élaborer un plan de classement commun, à partager
 - Chaque membre du réseau BDLI fait remonter à la BnF son plan de classement qui élabore une synthèse
 - Rédaction d'un Plan de classement généraliste laissant une place pour les particularismes locaux
 - Rédaction d'un modèle adaptable pour diffusion par la BnF

SOUS-GROUPE 2 :

Objectif : Échantillonnage

- Difficultés :
 - Moyens / temps de traitement
 - Risque de perte documentaire
 - Risque de corpus non représentatif
 - Traitement du rétrospectif ?
- Solution :
 - Évaluer les volumétries, fixer des seuils pour décider de la création d'un item dans le cadre de classement
 - Concertation : état des lieux des méthodologies actuellement utilisées / aide de la BnF (boîte à outils...) + plateforme d'échange
 - Prioriser le traitement du rétrospectif en fonction des demandes du public

Critères : rareté ; intérêt documentaire

Méthodologie : 1/n dans des séries ; années n mais pas n-1 ou n+1.

Ajouter la question de la conservation (grandes lignes communes à tous les établissements).



3 actions à mener en 2020

Anticiper et accompagner la transition liée au prochain Décret MC

Encourager une réflexion collective sur les pratiques du Réseau BDLI

Rédiger et diffuser des livrables pour une harmonisation de ces pratiques



Entre retours d'expériences et actions à mener, la réflexion engagée par les membres du réseau des BDLI sur l'enjeu du signalement des documents traités en Recueils et des documents spécialisés se prolongera tout au long de l'année 2020 lors de prochaines sessions d'ateliers-débat où : visites, retours d'expériences, étude de cas pratiques, ateliers de co-construction de méthodologies partagées, appropriation des ODD... seront autant d'activités nécessaires pour mener à bien cette réflexion métier et définir la stratégie de concertation du réseau des BDLI. Il reviendra au réseau de produire in-fine des solutions d'amélioration pour harmoniser au plus près les pratiques professionnelles existantes au sein du réseau.

Ce changement dans la culture de la mise en commun et du fonctionnement en réseau est un atout pour les BDLI. Il s'appuiera sur :

- la concertation et la réflexion collective
- l'étude de cas pratiques
- des relais pour la diffusion de bonnes pratiques (après concertation en réseau élire une BDLI pilote ou de référence sur une les différentes problématiques rencontrées par le réseau).

Valérie LOUISON

coordonnateur scientifique de la coopération
avec des réseaux territoriaux spécifiques"
Département de la Coopération

